

**Pourquoi mener  
la transition énergétique *par* le paysage ?  
*/Per què fer la transició energètica a  
través del paisatge?***

[Barcelone 2 octobre 2024](#)

**Jean-Pierre Thibault,**

Président du collectif « paysages de l'Après-Pétrole »



# Images de la conflictualité:

Le paysage est le premier argument avancé...



# Les arguments développés

- **Concurrence visuelle:** le statique et le dynamique;
- **Effet d'encerclement;**
- **Saturation de l'espace...**



# Quatre causes de conflit

- Production d'énergie: de l'omniprésence à l'invisibilité;
- Aménagement de l'espace: accumulations jusqu'à saturation;
- Les populations locales, facteur négligeable;
- Les territoires de simples supports sans qualités.



# Les installations de production d'énergie: une présence à éclipses

- Des moulins partout jusqu'au début du 20<sup>è</sup> siècle, aujourd'hui certains sont reconnus par l'Unesco;
- L'énergie « magique » de la prise de courant: 17 points de production seulement en France (mais des lignes de transport haute tension);
- Le retour des objets visibles: les éoliennes tournent et les panneaux solaires brillent !



# L'aménagement par l'accumulation d'éléments juxtaposés



- Incohérences et dysharmonies de la juxtaposition;
- Résignation des populations malgré des décennies d'implantation d'artefacts ponctuels ou linéaires;
- L'exemple du mur anti-bruit;
- Les installations d'ENR font exploser la contestation

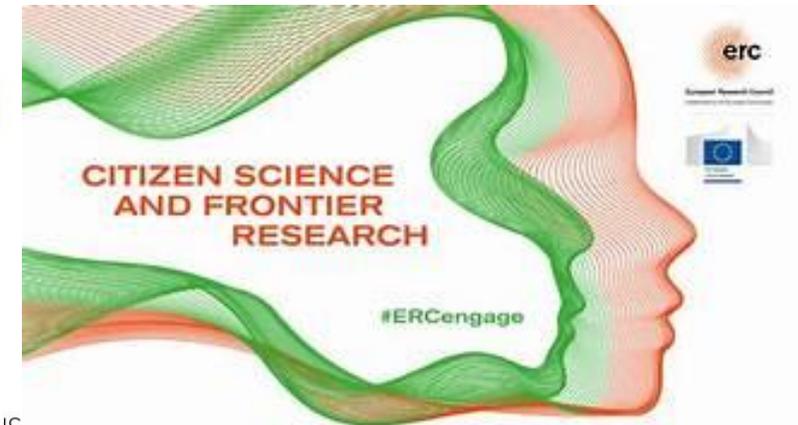
# La raison technique néglige le savoir des populations

- Une paradoxale continuité du « quantifiable » entre les Trente Glorieuses et la transition écologique;
- Légitimité et efficacité sur le court terme: de la « Reconstruction » d'après-guerres à « l'urgence écologique » actuelle...
- Mais dans le même temps, montée de l'exigence démocratique et des « sciences citoyennes »



QUARTIER  
DERVALLIÈRES  
ZOLA  
2016

NANTES  
& CO  
JOUONS  
COLLECTIF



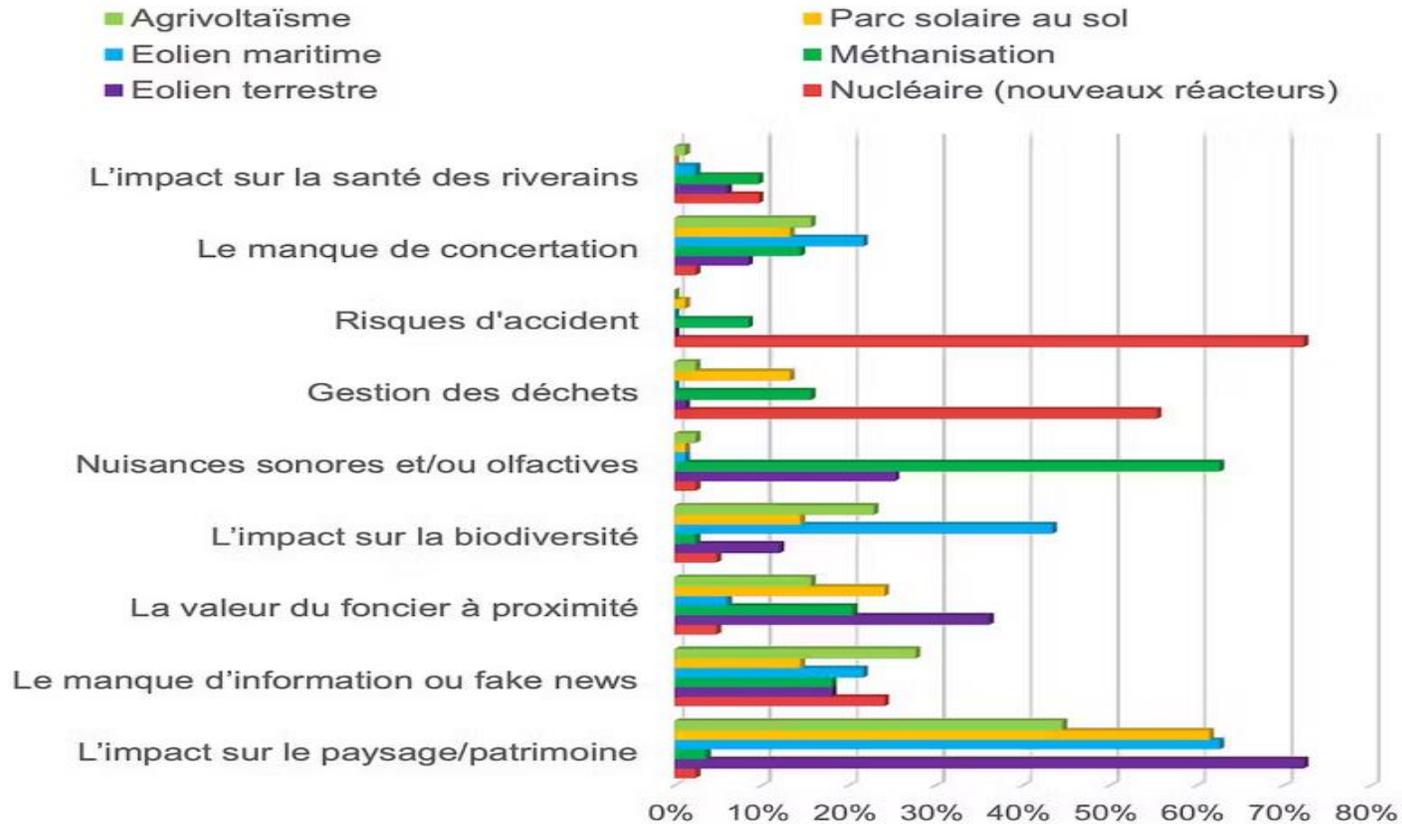
# Uniformité des « territoires-supports » ou diversité des paysages locaux



- De la *tabula rasa* du Mouvement Moderne » au sol comme simple support technique des développeurs;
- Le progrès technique a permis jusqu'à un certain point d'aplanir les reliefs et de dompter l'hydrographie;
- Mais les conséquences du changement climatique rendent cette capacité aléatoire...
- Les dispositifs de production d'ENR sont un facteur d'uniformisation qui contredit le besoin d'identité locale

# Le paysage au premier plan de la contestation des énergies renouvelables

**Selon vous, quelle(s) sont la ou les deux principales causes qui détériorent l'adhésion sociale aux infrastructures suivantes ?**



# Et pourtant, le paysage est dynamique et évolutif !

## • Ce qu'est le paysage

- simple à appréhender par **nos 5 sens**, nos émotions et nos réflexions
- à la charnière entre **relations écologiques** (humains-non humains) et **sociologiques** (humains entre eux), cadre et mode de vie
- rassembleur de **tous les acteurs** du territoire
- porteur d'une **vision positive**: l' «l'utile et l'agréable » des Lumières



## • Ce que *n'est pas* le paysage

- une matière « **subjective** », sensible, donc mineure pour les aménageurs
- un concept marqué par le conservatisme: la **carte postale à protéger**, à rendre immuable
- un simple décor, un **complément décoratif** (végétal le plus souvent) aux « vrais » aménagements



# La définition juridique du paysage

*dans la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (20 octobre 2000, adoptée par quarante Etats).*

*Reprise en Catalogne dans la « Llei 8/2005, de 8 de juny, de protecció, gestió i ordenació del paisatge ».*

**« Le paysage désigne une partie de territoire, telle que perçue par les populations et dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »**

Partie de territoire : un espace sous la responsabilité d'un élu local.

Perçue : approprié par la sensibilité et l'expérience de chacun et de ses usages.

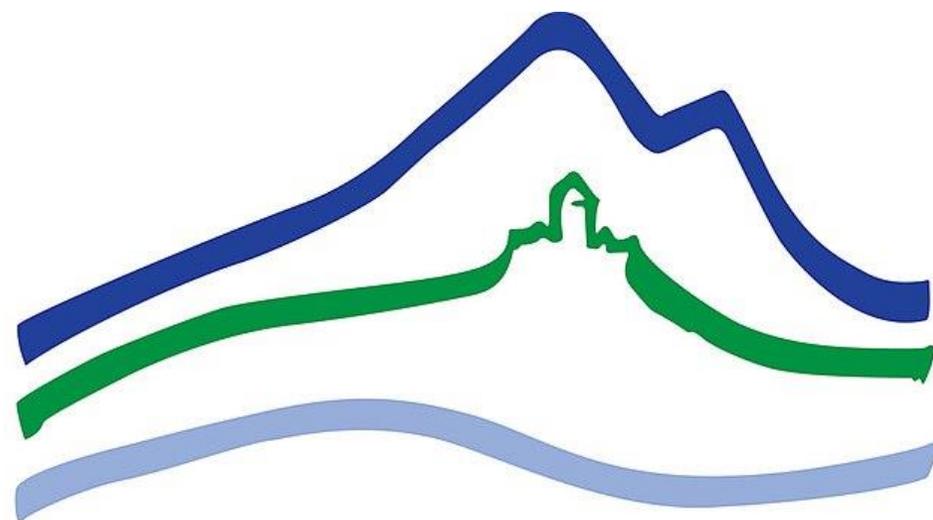
Par les populations : sensibilité partagée collectivement. Une politique publique peut rassembler les perceptions de chacun, les organiser en choix collectif.

Le caractère : singularité de chaque paysage, identité d'un lieu, d'un territoire.

Facteurs naturels : la géographie, mais aussi le vivant, l'écosystème dont l'humain fait partie en tant qu'espèce.

Facteurs humains : l'histoire du peuplement, la transformation d'un espace par l'action de l'homme et ses choix politiques.

Les interrelations : un paysage implique une dynamique relationnelle nature-culture ; il n'est jamais figé.



**EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION**  
**CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE**  
COUNCIL OF EUROPE/CONSEIL DE L'EUROPE

# La démarche paysagère : intégratrice et démocratique

## • Intégration spatiale et temporelle

- Mise en **cohérence** des politiques;
- **Articulation des échelles** (du schéma d'ensemble au projet concret);
- **Histoire et tendances** de la composition des territoires;
- Antidote à la **banalisation des espaces** et à leur simplification;
- Passage continu **de l'analyse au projet**.



## • Dimension démocratique

- La démarche paysagère, qui fait d'abord appel au sensible, **ne requiert aucun pré-requis technique**;
- L'intervention paysagère relève tout autant de la **médiation** que de la **conception**;
- Le paysage conjugue environnement et **participation** citoyenne;
- « *Le paysage perturbe les habitudes du technocrate, mais conforte les valeurs du démocrate* ».



# La «démarche paysagère» comme solution

## Trente Glorieuses et planification écologique

- Les populations locales, facteur négligeable;
- Les territoires: de simples supports sans qualités;
- Aménagement de l'espace: accumulations jusqu'à saturation;
- Production d'énergie: de l'omniprésence à l'invisibilité.

## Démarche paysagère:

- Les populations acteurs essentiels;
- La diversité historique, géographique et sociétale des territoires;
- La mise en cohérence des disciplines de l'aménagement;
- Les installations mises en harmonie avec les lignes de force du paysage.



# L'approche territoriale de la transition énergétique est une démarche paysagère



1- Affirmer le triptyque: **sobriété-efficacité-renouvelables**

2- Aux trois stades de ce processus, percevoir la nécessité d'une démarche paysagère:

- Positionner les périmètres prioritaires d'isolation des bâtiments, des puits de carbone, des infrastructures de mobilités actives
- Composer un aménagement « énergétiquement efficace »: villes plus compactes, services mieux positionnés, en finir avec le « zonage »
- Localiser les productions d'énergie selon les lignes de force du paysage

# Comment faire ?

Les preuves par l'exemple...  
(intervention suivante)

